

## MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 juin 2014 N° 071

## Michel SAPIN installe le Comité « Place de Paris 2020 », pour une finance au service de l'économie

Michel SAPIN, ministre des finances et des comptes publics, a installé ce lundi 16 juin le Comité « Place de Paris 2020 ». Le Comité sera co-animé par Gérard Mestrallet, Président de l'Association Paris Europlace et par le Directeur Général du Trésor.

Réunissant les acteurs du système financier, des entreprises, des élus et des experts, ce Comité « Place de Paris 2020 » a pour ambition de structurer et dynamiser la réflexion collective sur le financement de l'économie, sur l'évolution de l'épargne et sur les instruments financiers utiles à la croissance économique, dans un cadre assurant la stabilité financière et la protection des épargnants.

Trois groupes de travail ont été lancés à l'issue de la réunion, ils présenteront aux membres du Comité leurs propositions d'ici la fin de l'année selon trois axes : créer les conditions pour que se développent des marchés financiers répondant de manière sûre et efficace aux besoins des entreprises ; mobiliser au mieux l'épargne abondante des ménages français au service de la croissance ; enfin, promouvoir à horizon 2020 un modèle pour une place financière de Paris attractive et dynamique, tournée vers le financement de l'économie.

## La bonne finance, c'est celle qui permet de concilier stabilité financière et financement performant de l'économie, au service de tous.

La crise financière de 2008 a montré les risques pour l'ensemble de l'économie d'une finance insuffisamment régulée, avec des failles dans la supervision. Les leçons en ont été largement tirées et la mise en œuvre des évolutions nécessaires est en cours. Il convient néanmoins de rester vigilant, pour rendre la finance plus sûre, dans les travaux au niveau national comme international.

Dans un contexte où la Banque centrale européenne a assoupli sa politique monétaire, les acteurs économiques doivent disposer de bonnes conditions de financements qui permettront aux entreprises de réaliser leurs projets et au Pacte de produire ses pleins effets.

Le développement d'une industrie financière qui assure le financement de l'économie, dans ses différentes composantes, et notamment celui de nos entreprises, de manière compétitive et sûre est un enjeu majeur pour la France ; c'est aussi un enjeu en termes d'emploi et de souveraineté économique.

Contact presse:
Cabinet de Michel SAPIN
sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
01 53 18 41 13

